

Conditions de location

Les engagements de chaque partie :

Le loueur SINAANI

- S'engage à fournir du matériel en bon état et complet
- Recommande aux pratiquants de s'équiper de vêtements de protection adaptés aux conditions de pratique du moment , une tenue adaptée au Stand Up Paddle (casquette , crème solaire , lunettes ...)
- Décline toute responsabilité en cas de détérioration de perte ou de vol

Le locataire

- Reconnaît qu'il est majeur, qu'il sait nager sur une distance de 25 m
- Être assuré en Responsabilité civile
- Declare n'avoir aucune contre indication médicale à la pratique des activités nautiques

Règles de bonnes pratiques :

PORTER obligatoirement le gilet de flottaison mais ne l'utiliser qu'en cas d'urgence

METTRE obligatoirement le leash à la cheville

Utiliser le matériel confié dans des conditions normales au regard des règles de navigation

Éviter les zones rocheuses

Ne pas traîner le Paddle sur le sable : gris risque de crevaison à cause des coquillages

S'engage à respecter la faune et la flore

Ne pas laisser le Paddle ne plein soleil

Ne pas laisser le matériel sans surveillance

Ne pas naviguer avec un enfant de moins de 6 ans ne sachant pas nager

Se débarrasser de ses déchets en mer ou sur la plage

Le locataire reconnaît avoir pris possession du matériel en parfait état et s'engage à utiliser le matériel de façon responsable .Reconnaît être juridiquement responsable du matériel du début du prêt jusqu'à la restitution .

Reconnaît que le matériel loué est destiné au seul usage du client , sans aucune possibilité de sous location .

Restitution du matériel :

Le locataire s'engage à restituer le matériel dans les délais définis et s'engage à le rendre en parfait état et propre , rincé .

Météo :

Le locataire s'engage à s'informer des conditions météo , dangers , difficultés et réglementations relatifs au parcours sur lequel il va naviguer ainsi que des conditions de location . il s'engage en cas de conditions météorologiques particulières à se mettre à l'abri hors de portée des eaux et des arbres .

Respecter les zones de navigation (max 300 m des côtes)

Dommages corporels :

Reconnaît que les dommages piur accidents corporels ou matériels causés par l'utilisateur , ou oar un tiers , ne sont pas pris en charge par SINAANI .

Dédommagements :

S'engage à verser en cas de sinistre , d'experte , de vol ou de casse du matériel le montant des frais de réparation, d'intervention ou de remplacement du matériel .

Fait à

Le __/__/__2021

Le locataire:

Pour SINAANI , le loueur ou son représentant :



Coordonnées :

Nom prénom

Adresse.....

Numéro de portable.....

email.....

Nombre de jours de location.....

Dates : du au2021

Paddle gonflable Nomade DO SPORT avec ailerons ,
pagaie carbone , leash de sécurité , gilet de flottaison et
sac de transport

Mode règlement

Total à payer

Conditions de location au dos

SINAANI430 chemin de la barre Saint Jean 13080

LUYNES Tel 0777224183 Siret 84927937700014

hello@sinaani.fr